

PILOTER UN PROJET CULTUREL EUROPÉEN

La réponse, la mise en œuvre, le bilan financier et l'évaluation

• 4 JOURS

PUBLIC

Tout opérateur culturel, quel que soit son champ disciplinaire ou la taille de sa structure, porteur d'un projet clair et formulé et souhaitant s'inscrire dans un dispositif d'appel à projet européen, ou dont le projet a été retenu ou est déjà engagé dans le cadre d'un dispositif communautaire.

INTERVENANTS

FABIEN CHEVET

directeur d'Initiatives Europe
Conseil, formateur en politiques
et financements européens

FRANCK
VERHERBRUGGEN

consultant expert

Cette formation s'adresse à ceux qui désirent mener à bien leur projet européen en se préparant à chaque étape de sa mise en œuvre. Ce module opérationnel vous apportera les outils essentiels pour répondre à l'appel à projets, animer le projet avec vos partenaires, assurer un suivi budgétaire et financier en anticipant le bilan et les contrôles, et enfin, construire son évaluation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Finaliser la conception du projet, définir son plan d'action
- S'approprier les spécificités de la gestion d'un projet à dimension européenne
- Préparer et planifier la conduite de son projet européen
- Développer les outils pour suivre, coordonner, évaluer son projet et sa bonne mise en œuvre

CONTENUS

Choisir et répondre à un appel à projet européen

- Choisir parmi les appels à projets et les appels à propositions
- Construire sa candidature en réponse à un appel à projet européen
- Concevoir et rédiger son projet selon les attendus et les cadres européens

S'approprier les outils et méthodes de gestion de son projet

- La planification des activités, du suivi et de l'évaluation du projet
- La mobilisation des réseaux, la communication et la valorisation du projet
- La construction et le partage d'outils de travail collaboratif
- La budgétisation et la gestion financière, l'anticipation des bilans et du contrôle
- Les cadres réglementaires et obligations juridiques spécifiques

Construire la relation partenariale et mobiliser son équipe

- L'animation du partenariat, la coordination de l'équipe projet
- Les interlocuteurs clés et les ressources à mobiliser
- La contractualisation et les documents clés du projet
- L'identification et la définition des fonctions en interne et externe

Construire un dispositif d'évaluation et de contrôle

- Les objectifs, les impacts directs et indirects
- Les indicateurs de réalisation et de résultats
- Les réajustements possibles du projet

CONTACT

CAROLINE BONHEUR

Responsable adjointe et de formation

04 42 21 78 62

formation@arcade-
regionsud.com

6 place Barthélémy Niollon
CS 30759 13617
Aix-en-Provence Cedex 1
Tél. 04 42 21 78 00
www.arcade-regionsud.com

APE : 9499Z

SIRET : 305 350 795 00046

Déclaration enregistrée sous le
numéro : 93 13 09 343 13

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

ORGANISATION DE LA FORMATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION ou PRÉREQUIS

- Cette formation s'adresse aux personnes ayant suivi le module « Évaluer les modalités et les opportunités pour concevoir son projet européen »
- Chacun des participants aura préalablement choisi et communiqué les éléments du projet sur lequel il souhaite travailler.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- La formation se déroule en présentiel
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Cette action de formation est organisée en trois périodes pour appliquer les éléments acquis en formation et contribuer à une meilleure progression et opérationnalité
- Cette formation s'appuie sur les documents professionnels et projets des participants
- La formation implique un travail personnel durant la formation et/ou l'intersession
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel
- Centre de ressources, d'information et de documentation des arts du spectacle : consultation sur place sur rendez-vous ou via le site Internet de l'Arcade

ÉVALUATION

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Attestation de formation remise au stagiaire

HORAIRES

- De 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h15

TARIF

- Nous contacter
- 